

**COMMUNE DE BOURBACH-LE-HAUT**  
Département du HAUT-RHIN – Arrondissement de THANN

**PROCES – VERBAL**  
**des délibérations du conseil municipal**

Séance du 01 août 2011

\*\*\*\*\*

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 7

Sous la présidence de monsieur le maire

Membres présents : MANSUY Joël, WELKER André, WELKER Caroline, FISCHER Jean-Lou, GROSDEMANGE Stéphanie, PERREZ Denis, STENGER Frédéric.

Membres absents excusés : TAROZZI Marie-Jeanne, RAPIOR Sonia.

Membre absent : GALLOT Isabelle.

\*\*\*\*\*

Monsieur Joël Mansuy, maire, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

**1) Approbation du compte-rendu du 23 juin 2011.**

Monsieur le maire souhaite revenir sur le point 11) Fusion des communautés de communes de Thann et Cernay. En effet il souhaite que ce vote ne soit pas pris en compte, car il s'agissait uniquement de prendre les avis des élus.

Après cette remarque, le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 23 juin 2011.

**2) Droit de préemption urbain.**

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de renoncer à l'acquisition des biens ci-après :

1) Les parcelles 267, 268, 269, 280, 296/279, 302/279, 304/279, 306/279, 338/279, section 2, situées au lieu-dit «rue du Réservoir et Schandweg», d'une superficie de 22 ares 86 ca appartenant aux époux Gallot Patrick, vendeurs pour la somme de deux cent soixante mille euros (260 000,00 €) en ce compris quinze mille euros (15 000,00 €) de mobilier à Mr et Mme Frommweiler Guy, 4, rue des Rochelles à Bourbach-le-Haut.

### **3) Avis étude fusion de la CC de Cernay & Environ et la CC du Pays de Thann.**

Monsieur le maire donne lecture de la délibération du conseil de communauté qui a eu lieu le 25 juin, dans laquelle un avis favorable est prononcé pour la réalisation d'une étude sur la fusion de la Communauté de communes de Cernay et environs et celle du Pays de Thann. Il s'avère étonnant que dans le courrier du Préfet, la demande n'est pas la même compte tenu qu'il sollicite un engagement ferme et définitif de la part du conseil municipal. Le conseil municipal souligne également le fait que pour un rapprochement d'une telle envergure les éléments d'appréciation portés à sa connaissance sont insuffisants et regrette que la fusion puisse avoir lieu si précipitamment et si brutalement.

De plus, le conseil municipal estime qu'il serait plus cohérent de prévoir un rapprochement avec l'ensemble des communautés de communes à l'échelle du Pays Thur Doller plutôt qu'avec le bassin potassique. Le maire adressera un courrier au Préfet en reprenant l'ensemble des éléments ci-dessus évoqués en précisant que le conseil municipal souhaite s'abstenir quant à cette décision.

### **4) Gerplan : chalet verger communal**

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'une réunion de travail a eu lieu le 18 juillet en présence d'un architecte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges ainsi que de Julie Wolf, chargée du dossier au sein de la CCPT. Un cahier des charges sera établi en partenariat avec les deux prestataires qui sera ensuite transmis au Conseil Général du Haut-Rhin et à Leader.

### **5) Gîtes : achat de poêles**

Monsieur le troisième adjoint, Denis Perrez, informe l'assemblée que lors de la réunion du conseil municipal en date du 18 novembre 2010, il avait été prévu l'achat de deux poêles à granulés pour les gîtes « alisier » et « sureau ». Il soumet une offre de prix pour l'achat d'un matériel identique à celui acquis en début l'année. Le montant du devis s'élève à 4210 € TTC. Après différents échanges, le conseil municipal accepte ladite proposition.

### **6) Communications**

#### **Gîtes ruraux**

Suite à une location au courant du mois de juillet, il a été nécessaire de facturer le montant de 40 € au locataire pour cause de ménage non effectué.

Dans le cadre de la préparation des nouvelles brochures, il sera spécifié dans les conditions de location la liste des différentes tâches ménagères à accomplir avant chaque départ de locataire.

#### **Affaire Singer**

Mr le maire informe le conseil municipal qu'une convocation a été adressée à Mme Singer afin qu'elle assiste à ce conseil municipal. Il constate son absence.

#### **Réseau de gîtes d'étapes de montagne**

Mr le maire informe l'assemblée que la ferme-auberge des Buissonnets concernée par le projet n'a à ce jour pas reçu de dérogation pour les accès aux personnes handicapées. Pour cette raison, une nouvelle étude est en cours.

## **Travaux d'assainissement au restaurant La Framboiseraie**

Les travaux d'assainissement à l'arrière du restaurant La Framboiseraie ont été menés par les ouvriers communaux. Ils sont à présent achevés et ont été réalisés à titre gracieux afin de dédommager le propriétaire des lieux pour le service rendu à la commune en tant que bénévole lors de la préparation des repas pour la cantine scolaire du midi. En effet, ce service a été mené avec beaucoup de dévouement à compter de septembre 1995 jusqu'à la fin du mois de juin 2010.

### **7) Divers**

#### **Travaux**

Les ouvriers communaux ont réalisés des travaux d'entretien sur les rigoles dans les chemins communaux à partir du parking du Thannerhubel jusqu'au niveau de la maison familiale du Baeselbach.

#### **Noël au Pays de Thann**

Dans le cadre du marché de Noël du Pays de Thann, il a été suggéré que les membres du conseil municipal des enfants participent à l'élaboration des objets destinés à décorer le sapin de la commune.

#### **Barrière au col du Hundsruck**

Suite à la mise en place de la barrière sur le chemin menant vers le monument du Bataillon de Choc, il a été décidé de prendre un arrêt portant la règlementation de la circulation de celui-ci.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 21 h 45.